



QUATORZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 26 août – 6 septembre 2024

Point 2 : Utilisation des nouvelles technologies dans de bonnes conditions de sécurité et de façon opportune

2.2 : Gestion des risques de sécurité liés aux évolutions technologiques de l'aviation

RÈGLES POUR L'ÉLABORATION DE NORMES TECHNOLOGIQUES DE GESTION DU TRAFIC DE SYSTÈMES D'AÉRONEF NON HABITÉ (UTM) ET LA CERTIFICATION DES FOURNISSEURS DE SERVICES UTM

(Note présentée par la Colombie)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note expose deux grandes stratégies de mise en œuvre de la gestion du trafic de systèmes d'aéronef non habité (UTM) compte tenu des évolutions technologiques dans l'aéronautique. Ces dernières années, l'utilisation de systèmes d'aéronef non habité (UAS) s'est considérablement accrue, posant de nouveaux défis en matière de gestion de l'espace aérien et de sécurité de l'aviation. Bien que l'OACI ait élaboré la quatrième édition de la publication *Unmanned Aircraft Systems Traffic Management (UTM) - A Common Framework with Core Principles for Global Harmonization* (Gestion du trafic de systèmes d'aéronef non habité – Un cadre commun doté de principes de base pour une harmonisation mondiale) comme point de départ, il lui faut encore mettre au point des normes et des pratiques recommandées supplémentaires pour la bonne application des procédures de communication, de navigation et de surveillance (CNS) et pour la certification des fournisseurs de services UTM. Ces stratégies sont essentielles pour planifier l'intégration efficace et dans de bonnes conditions de sécurité des aéronefs non habités, en prévision du jour où ils partageront le ciel avec les aéronefs classiques. De telles mesures auront pour effet de renforcer la sécurité et d'optimiser l'utilisation et l'accès de l'espace aérien, contribuant ainsi au développement durable du secteur de l'aviation.

Suite à donner : La Conférence est invitée à :

- a) demander instamment à l'OACI d'établir en temps utile des règles concernant la définition des normes techniques et opérationnelles relatives à la communication, à la navigation et à la surveillance pour les technologies UTM ;
- b) recommander à l'OACI d'élaborer des normes spécifiques pour la certification et la validation des fournisseurs de services UTM.

1. INTRODUCTION

1.1 Ces dernières années, l'utilisation des systèmes d'aéronef non habité (UAS) a considérablement évolué, avec des applications plus nombreuses dans beaucoup de secteurs différents, de l'agriculture à la livraison de marchandises en passant par la surveillance et la cartographie. Cette expansion

¹ Version espagnole fournie par la Colombie.

rapide a entraîné une augmentation notable des vols d'UAS, qui se traduit par de nouveaux défis en matière de gestion de l'espace aérien et de sécurité physique et opérationnelle.

1.2 L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a fait paraître la quatrième édition de la publication *Unmanned Aircraft Systems Traffic Management (UTM) - A Common Framework with Core Principles for Global Harmonization*, qui établit un cadre commun de principes fondamentaux pour l'harmonisation mondiale de la gestion du trafic d'UAS, afin qu'elle serve de base aux États membres pour le développement et la mise en œuvre de leurs propres systèmes UTM.

1.3 Néanmoins, ce cadre commun n'est qu'une première étape. L'OACI doit encore publier des règles et des normes définissant des procédures claires en matière de communication, de navigation et de surveillance pour permettre une intégration efficace et dans de bonnes conditions de sécurité des UAS dans l'espace aérien. Il est par ailleurs crucial d'élaborer des normes spécifiques pour la certification des fournisseurs de services UTM et de veiller à ce qu'ils se conforment aux exigences en matière de sécurité et d'exploitation.

2. ANALYSE

2.1 La Colombie propose deux grandes stratégies pour la bonne mise en œuvre d'une gestion du trafic de systèmes d'aéronef non habité (UTM). Celles-ci sont conçues de manière à produire les normes techniques et réglementaires nécessaires à une intégration efficace et dans de bonnes conditions de sécurité des aéronefs non habités dans l'espace aérien.

Stratégies

2.2 *Stratégie 1* : Établir les règles voulues pour définir les normes relatives à la communication, à la navigation et à la surveillance afin de mettre en œuvre le système UTM.

2.2.1 La première stratégie consiste à créer un cadre réglementaire solide qui fixe les paramètres nécessaires à la mise en œuvre et à l'exploitation d'un système UTM, y compris la communication, la navigation et la surveillance. Un tel cadre est crucial pour garantir que tous les vols d'UAS se déroulent de manière efficace et dans de bonnes conditions de sécurité, en évitant les conflits et en améliorant la coordination entre aéronefs non habités, éventuellement en les intégrant à l'aviation civile.

2.3 *Stratégie 2* : Élaborer des normes pour la certification et la validation des fournisseurs de services UTM.

2.3.1 La deuxième stratégie consiste à élaborer des normes spécifiques pour la certification et la validation des fournisseurs de services UTM. Ces normes sont essentielles pour garantir que les services UTM offerts par les fournisseurs respectent les exigences en matière de sécurité et d'exploitation, favorisant ainsi la confiance et l'acceptation tant des exploitants d'UAS que du grand public.

3. CONCLUSION

3.1 L'adoption d'un cadre réglementaire solide définissant des normes de communication, de navigation et de surveillance pour les systèmes UTM, d'une part, et l'élaboration de normes spécifiques pour la certification et la validation des fournisseurs de services UTM, d'autre part, sont des stratégies fondamentales pour assurer la sécurité et l'efficacité du trafic de systèmes d'aéronef non habité.

3.2 Ces mesures amélioreraient non seulement la sécurité, mais aussi l'accès et l'utilisation de l'espace aérien, et faciliteraient l'intégration future des aéronefs non habités et des aéronefs classiques. Elles favoriseraient également l'innovation technologique et l'harmonisation des normes entre les États, contribuant ainsi au développement durable du secteur de l'aviation.

3.3 La Conférence est invitée à approuver la recommandation suivante :

Recommandation 2.2/x – Règles pour l'élaboration de normes technologiques de gestion du trafic de systèmes d'aéronef non habité (UTM) et la certification des fournisseurs de services UTM

Il est recommandé que l'OACI :

- a) établisse un cadre réglementaire pour la définition de normes techniques et opérationnelles relatives à la communication, à la navigation et à la surveillance pour les technologies de gestion du trafic de systèmes d'aéronef non habité (UTM), en temps opportun ;
- b) élabore des normes spécifiques pour la certification et la validation des fournisseurs de services UTM.

— FIN —